

GO-00064
946940
Eco So His



Code épreuve : 245

Nombre de pages : 11

Session : 2022

Épreuve de : ESH Essec / MEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Sujet : L'ouverture commerciale est-elle toujours facteur de prospérité économique et sociale ?

"Il semble qu'une plus grande ouverture des économies n'a pas été favorable au plus grand nombre" disait RODRIK en 2008. A en croire l'auteur de Nations et mondialisation, l'ouverture commerciale des pays n'est pas sans ambivalence et son analyse nécessite une prise de recul importante. L'ouverture commerciale ne va pas de soi. Il convient dès lors de se demander si l'ouverture commerciale est toujours facteur de prospérité économique et sociale.

On peut définir l'ouverture commerciale comme la doctrine politique d'un pays qui cherche à s'intégrer dans le commerce international, entendu comme l'échange de biens et de services entre pays, en abaissant autant que possible les barrières tarifaires et les obstacles protectionnistes. Cette ouverture commerciale se mesure à l'aide du taux d'ouverture à savoir le rapport des exportations et des importations dans le produit intérieur brut d'un pays (PIB). Il se chiffre à 30% environ d'un point de vue mondial mais il existe de grandes disparités entre pays, les Etats-Unis étant à environ 10%.

Ces disparités nous invitent à analyser le "toujours" du sujet : l'ouverture commerciale est-elle facteur de prospérité pour tous les pays ?

Se demander si l'ouverture commerciale est facteur de prospérité économique et sociale revient à se demander si les pays atteignent les objectifs économiques (symbolisés par le carré de Kaldor :

croissance du PIB, faible inflation, faible chômage, équilibre commercial et sociaux (paix sociale et réduction des inégalités) qu'ils se sont fixés en utilisant cette doctrine, et ce de façon durable. En effet, la prospérité sous-entend l'idée de durabilité des résultats. Il convient donc d'analyser le sujet dans une dimension historique, sous le prisme des différentes phases d'ouverture commerciale (1800-1914 et 1980-2008) et de voir si les effets positifs ont perduré dans le temps. Ou bien au contraire, de voir si l'ouverture commerciale s'est révélée être incapable d'^{atteindre} durablement la prospérité économique et sociale voire même si elle ne l'a pas parfois menacé. Ainsi, depuis le 18^{ème} siècle, peut-on affirmer que l'ouverture commerciale est une condition sûre qui mène à la prospérité économique et sociale des pays ?

Si, dans un premier temps, l'ouverture commerciale semble facteur de prospérité économique et sociale (I), force est de constater que ce n'est pas toujours le cas et que l'ouverture commerciale peut se révéler défavorable à cette prospérité (II). Il s'agit donc d'analyser les conditions nécessaires pour que l'ouverture commerciale soit vecteur de prospérité, encore plus dans l'économie mondialisée de nos jours (III)

*

*

*

Tout d'abord, on remarque, d'un point de vue théorique et empirique, que l'ouverture commerciale est facteur de prospérité économique (A) et de prospérité sociale (B).

Dès le début de l'économie moderne, symbolisé par l'ouvrage fondateur de SMITH The Wealth of Nations (1776), les économistes classiques élaborent des théories prouvant que le libre échange est facteur de prospérité économique. Or le libre échange suppose une ouverture commerciale puisque les marchandises ne

doivent pas être freinées. Dès lors, la théorie des avantages de SMITH, qui stipule qu'un pays a intérêt à se spécialiser dans la production où il est le plus efficace (c'est-à-dire là où il a les coûts de production les plus optimaux), prône en réalité l'ouverture commerciale des pays par "extension de marché". En effet, la spécialisation de chaque pays nécessite l'ouverture commerciale des autres ce qui permet ensuite de conquérir de nouveaux marchés et d'accroître la production permettant ainsi d'enclencher une dynamique de croissance économique. C'est grâce à l'analyse de Ricardo dans Principe d'économie politique et de l'impôt (1817) qu'on peut parler de "prosperité" économique puisqu'il stipule, selon la théorie des avantages comparatifs, que les pays doivent se spécialiser dans la production où ils sont le plus efficace comparés à eux-mêmes. Cela permet d'enclencher un processus durable de croissance puisque cette fois-ci chaque pays a intérêt à s'ouvrir commercialement (alors qu'avec SMITH seuls les plus efficaces pouvaient le faire). C'est ainsi que l'empire britannique assoit sa domination commerciale au 19^{ème} siècle. Il signe par exemple le traité Cobden-Chevalier en 1860 avec la France qui vise à abaisser les barrières douanières entre les deux pays. On parle de prospérité économique car l'ouverture commerciale des pays entre 1800 et 1914 lui permettrait au Royaume-Uni de dominer le commerce mondial représentant 20% du PIB mondial en 1850 et faisant du pays la première économie mondiale pendant des décennies.

Puisque l'ouverture commerciale semble être la clé de la prospérité économique, les pays vont alors se réunir et s'organiser institutionnellement autour de cette doctrine. C'est ainsi que s'établissent les accords du GATT au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Les derniers regroupent au départ 23 pays qui font de l'ouverture commerciale leur credo. Ils mettent en place de puissants outils d'ouverture commerciale comme par exemple la clause de la nation la plus favorisée et le principe de réciprocité. Cela permet de faire passer les droits de douanes de 45% en 1944 à 4% en 1994, date à laquelle plus d'une centaine d'autres pays ont rejoint les accords. On peut parler de prospérité économique puisque l'ouverture commerciale s'institutionnalise et est l'objectif d'une multitude de pays ce qui permet d'atteindre durablement les objectifs économiques fixés. L'ouverture commerciale semble tellement facteur de prospérité que des pays enclavés comme l'Algérie l'adoptent à l'instar de la Chine. Deng Xiaoping affirma même en 1988 "Aucun pays, peu importe son régime politique, n'a réussi à se moderniser avec une politique

de ponts fermés", pour justifier l'ouverture de zones économiques spéciales (ZES) : symbole d'ouverture commerciale.

Mais l'ouverture commerciale semble aussi facteur de prospérité sociale puisqu'elle permet une hausse du niveau de vie et une amélioration des conditions de vie ce qui favorisent la paix sociale. En effet, en s'ouvrant commercialement et en laissant les marchandises étrangères pénétrer le marché national, le pays dispose d'une plus grande gamme de biens qui sont souvent moins chers que la production nationale. Cela va renforcer le pouvoir d'achat des agents résidents en favorisant le surplus du consommateur. A court terme, le surplus du producteur diminue (on en produit moins cher que lui) mais l'effet de pouvoir d'achat va, à long terme, dynamiser de nouveau la production. L'ouverture commerciale favorise la prospérité économique puisqu'elle n'engendre pas de pente sèche (pente du surplus total) et qu'elle favorise un cercle vertueux de consommation et de production. Or cette prospérité économique favorise la prospérité sociale puisque la hausse du niveau de vie favorise la paix sociale. D'un point de vue sociologique,

l'ouverture commerciale va favoriser ce que l'association - Doctière appelle "la demande de différence" et "la préférence pour la variété". Les agents économiques désirent une différenciation horizontale (par la qualité) et verticale (par le design) des biens. L'ouverture commerciale, par la diversité des biens qu'elle apporte, va ainsi satisfaire les besoins sociologiques de la population et donc favoriser la prospérité sociale.

De plus, l'ouverture commerciale favorise le phénomène de convergence entre économie développée et économie en développement. Bourguignon dans La mondialisation de l'inégalité (2011) que les inégalités entre pays (inégalité "setures") ont fortement été réduites depuis que les PEA se sont ouverts commercialement. L'exemple de la Chine le montre bien puisqu'elle passe de 9^{ème} pays exportateur en 1999 à 1^{er} en 2011 et a aujourd'hui le niveau de vie de la plupart des pays de l'OCDE. En ce sens on peut affirmer que l'ouverture commerciale est facteur de prospérité sociale puisqu'elle permet de réduire durablement les inégalités entre pays en favorisant leur convergence.

* (1971)

Copie anonyme - n°anonymat : 946940

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 11

Session : 2022

Emplacement
QR Code

Épreuve de : ESM Essec / MEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Ainsi nous avons vu que l'ouverture commerciale semble être facteur de prospérité économique car elle engendre une dynamique de croissance fondée sur la participation institutionnalisée d'une majorité de pays. De plus, elle est aussi facteur de prospérité sociale car elle permet l'amélioration du niveau de vie des populations et la réduction des inégalités entre pays. Cependant, on peut se demander si les effets de l'ouverture commerciale sont toujours aussi bénéfiques. N'y a-t-il pas eu des exemples où l'ouverture commerciale s'est traduit par un marasme économique et social ?

*

*

*

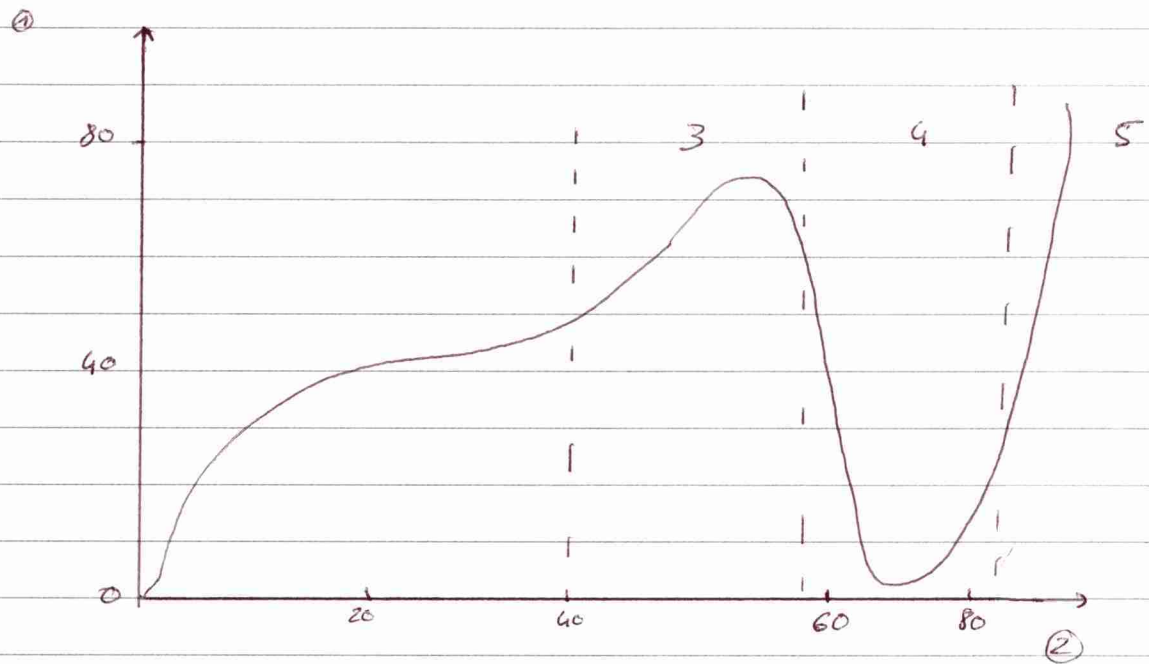
L'histoire nous montre que dans certains cas, l'ouverture commerciale est loin d'être facteur de prospérité. Au contraire, elle se révèle être source du marasme économique (A) et social (B) de certains pays.

Certains traités d'ouverture commerciale ont été responsables de la situation désastreuse économique de certains pays comme fut le cas pour la France en 1792. En effet, elle signe le traité Eden-Rayneval ^{avec le Royaume-Uni} qui vise à ouvrir le marché textile des deux pays. Cependant, le textile anglais était beaucoup plus compétitif que le textile français ce qui a fait que le Nord de la France est entré en crise : sous-mergées, les entreprises faisaient faillites. Cette situation touche à la fois les pays développés comme la France mais aussi les pays en développement à la différence qu'on parle d'ouverture forcée pour ces derniers. En effet, que ce soit l'exemple du Japon qui a subi

une ouverture commerciale forcée à la suite de l'ultimatum du commodore PERRY et de la flotte américaine, ou de l'ouverture forcée de la Chine par le Royaume-Uni à la suite des guerres de l'opium des années 1850, force est de constater que les économies nationales ont été submergées de produits étrangers beaucoup plus compétitifs ce qui a défavorisé les performances économiques. L'ouverture commerciale n'est pas toujours de prospérité économique car elle peut engendrer une désorganisation de la production nationale et plonger le pays dans un marasme économique. De plus, cette ouverture commerciale pousse les pays les moins armés face à la concurrence étrangère à se spécialiser dans la production de biens primaires à faible valeur ajoutée et dépendant des cours mondiaux. Or elle n'est en aucun cas de prospérité économique puisqu'elle n'est pas durable et qu'elle n'enrichit pas le pays : BHAGWATI parle ainsi de "croissance appauvrissante". Pire encore, elle entraîne une dégradation des termes de l'échange (PREBISCH), c'est-à-dire que relativement le pays perd à l'échange ; le ratio entre exportations et importations se dégrade (il faut exporter toujours plus pour importer la même quantité). Dans ce cas là, l'ouverture commerciale n'est pas source de prospérité puisqu'elle ne favorise pas le développement économique du pays et qu'elle n'a aucune perspective de long terme.

Mais l'ouverture commerciale n'est pas toujours facteur de prospérité sociale que ce soit chez les pays développés ou les pays en développement. Tout d'abord, l'ouverture commerciale des pays développés à la concurrence étrangère peut engendrer du chômage qui va menacer la paix sociale et la prospérité sociale du pays. En effet, les coûts de production sont souvent plus élevés dans les pays développés que dans les PED du fait d'une plus grande protection de l'emploi (comme par exemple la création d'un salaire minimal en France en 1950 (SMIG)). Or ce coût élevé va dissuader les entreprises de produire en France et elles vont privilégier les pays où les normes sociales sont plus faibles. De ce fait, les délocalisations vont se multiplier et le bassin d'emploi

en France va se voir augmenter ainsi le chômage et défaire tout ce
 prospérité économique du pays. AUTON, MANSEN et DORN dans
The China Shock (2016) montre aussi qu'entre 1999 et 2011, la hausse
 des exportations chinoises aux États-Unis est responsable de la perte de
 560 000 emplois industriels. Une étude de Clément Margaryne
 montre que les exportations chinoises sont responsables de 13% des
 pertes industrielles françaises. Ce sont donc les classes moyennes des
 pays développés qui subissent de plein fouet l'ouverture commerciale.
 C'est ce que montre Milanovic dans sa course de l'éléphant (2016)



① : progression du revenu entre 1988 et 2008 en %.

② : repartition mondiale de la population en décile.

3 : progression de la classe moyenne des PED

4 : déclin de la classe moyenne des pays développés.

5 : progression des "ultra-riches".

La course de Milanovic (2016)

On voit que les classes moyennes des pays développés sont les perdantes
 de l'ouverture commerciale ce qui fait augmenter le mécontentement social et
 menace la prospérité. Cependant, la prospérité sociale des PED est aussi
 menacée par l'ouverture commerciale car cette dernière n'attire que des
 "entreprises kayotériennes flexibles" (terme de MOHAMMAD MOHAMMOUD), c'est-à-dire
 des entreprises qui n'ont pour but que la maximisation à court terme de leur profit
 au détriment des performances sociales du pays. Ainsi s'explique l'effondrement
 du Rana Plaza en 2013 au Bangladesh, un schisme

de production textile des plus grandes firmes, qui a fait des centaines de morts, souvent des ouvriers sans protection sociale et mal payés. De plus, l'ouverture commerciale de certains pays semble difficilement compatible avec l'idée de prospérité sociale puisqu'elle est responsable du développement des inégalités "within" c'est-à-dire à l'intérieur du pays. Bourguignon (cf supra) montre ainsi, qu'en dépit du rattrapage chinois, le coefficient de Gini sur le revenu en Chine est passé de 0,32 à 0,48 entre 1992 et 2007. Une population aisée s'est en effet installée sur le littoral chinois, profitant ainsi des avantages de l'ouverture commerciale, tandis qu'une vaste partie de la population reste très pauvre au cœur des terres de l'empire du milieu. On voit donc que l'ouverture commerciale engendre une polarisation de la société, une économie à deux vitesses, ce qui pèse sur la prospérité sociale du pays.

Ainsi nous avons vu que même si l'ouverture commerciale peut être facteur de prospérité économique et sociale, force est de constater que ce n'est pas toujours le cas. Elle peut en effet être à l'origine de déséquilibres de l'économie qui rendent impossible l'idéal d'une éco société prospère. De plus, ce marasme économique peut aussi être source de tensions sociales qui viennent nuire aux performances sociales du pays : l'ouverture commerciale apparaît dès lors comme un véritable cercle vicieux. Puisque l'ouverture commerciale semble être une condition nécessaire mais pas suffisante à la prospérité économique et sociale d'un pays, comment l'accompagner et la rendre optimale ?

*

*

*

Pour que l'ouverture commerciale soit facteur de prospérité économique et sociale, il faut atteindre un niveau de développement suffisant ce qui suppose une intervention étatique importante (A) qui doit tendre vers une coordination mondiale dans notre économie globalisée (B).

Nous avons vu qu'une ouverture commerciale forcée, élénalisée et précipitée ne va pas de pair avec une prospérité économique et sociale, presque le pays va se faire submerger

Copie anonyme - n°anonymat : 946940

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 11

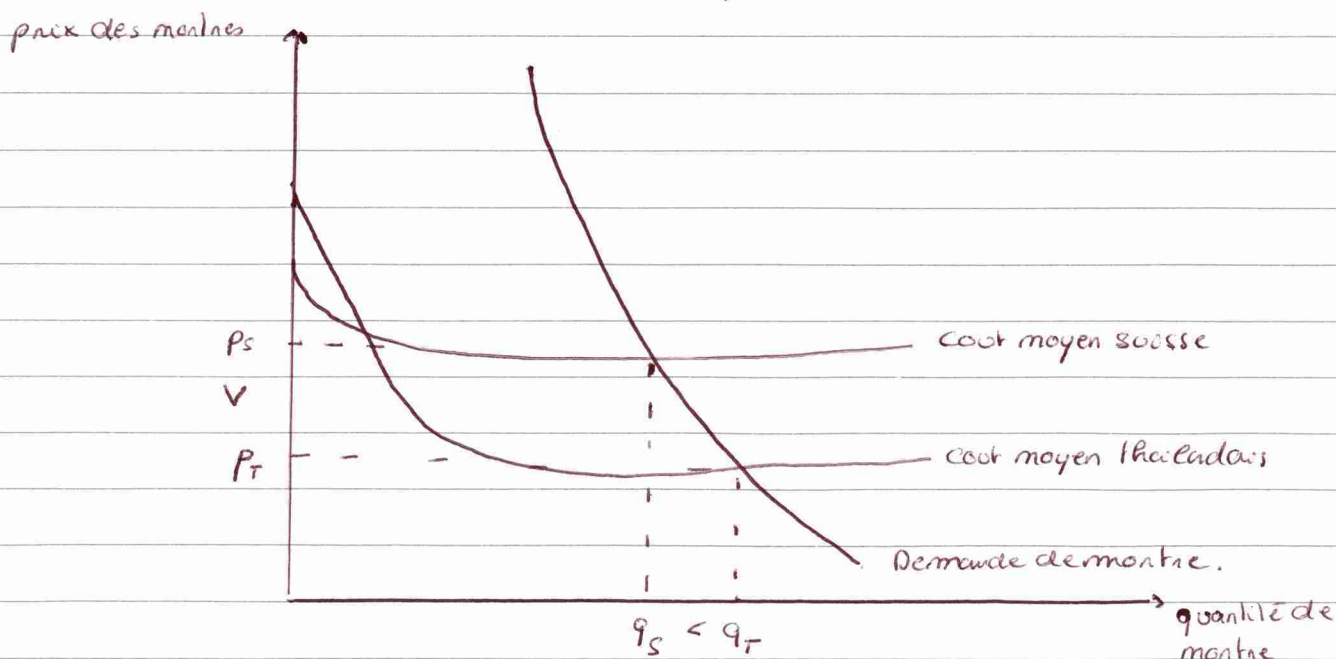
Session : 2022

Épreuve de : ESH Essec / HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

par la concurrence étrangère. Il s'agit dès lors d'atteindre un développement suffisant pour faire face à cette concurrence. C'est ce qu'explique LIST dans Système national d'économie politique (1841) lorsqu'il parle du protectionisme d'industrie naissante. Il faut d'abord protéger les industries nationales à l'aide de subvention pour qu'elles puissent ensuite s'insérer sur le marché mondial et faire concurrence aux autres. "Le protectionisme est notre vie, le libre échange notre suif" disait-il : l'ouverture commerciale doit être planifiée étatique pour être facteur de prospérité économique et pas la seule facteur de prospérité sociale. Paradoxalement, le protectionisme semble être une condition nécessaire pour une ouverture commerciale réussie. C'est ce qu'illustre KRUGMAN en 2003 dans Economie Internationale à l'aide de l'exemple entre la concurrence suisse et thaïlandaise pour le marché de la montre.



P_S = prix suisse, q_S = quantité suisse, P_T = prix thaïlandais, q_T = quantité thaïlandaise

On remarque ici que la Thaïlande a intérêt à se spécialiser dans la production de montres car son prix est inférieur à celui de la Suisse (qui domine le marché) et ses quantités sont supérieures à celles de la Suisse. Or c'est la Suisse qui domine car les premières montres suisses ont un coût moyen beaucoup plus faible que celles de la Thaïlande. La Thaïlande a donc intérêt à soutenir ses entreprises... avant de produire les montres et de s'ouvrir commercialement. L'intervention étatique est donc nécessaire pour que l'ouverture commerciale soit facteur de prospérité économique.

Mais elle l'est aussi pour que l'ouverture économique soit facteur de prospérité sociale. C'est ce qui affirme KALDOR dans sa Théorie du protectionisme des industries sénescentes (1965). Il explique que certaines industries sont vouées à disparaître soit pour des raisons technologiques soit pour des raisons structurelles d'un manque de compétitivité : en d'autres termes, malgré des efforts pour les remettre au niveau de la concurrence internationale, elles ne feront pas le poids face à cette dernière et l'ouverture commerciale va les submerger. Il s'agit dès lors d'accompagner la fin de ces industries et de les reconvertir pour éviter la perte de capital humain. Ainsi l'ouverture commerciale ne se traduit pas une montée du chômage et des tensions sociales ce qui préserve la prospérité sociale. C'est ainsi que s'explique le fond européen d'ajustement à la mondialisation fondé en 2007 et doté de 500 millions d'euros qui facilite la réallocation de main d'œuvre des secteurs industriels sinistrés.

Cependant, une coordination mondiale... semble de plus en plus nécessaire pour éviter que l'ouverture commerciale ne défavorise la prospérité économique et sociale des pays. En effet, pour contenir le dumping social et économique, qui nuit à la prospérité des PEP comme à celle des pays développés, il faut une entente internationale pour éviter le comportement de passager clandestin. SAPIR dans La Démarchisation (2021) propose de

recourra à des clauses de respect des droits de l'Homme. Cela permettrait d'enclencher un processus d'amélioration sociale dans les PEA (car ils seraient obligés de respecter certains droits fondamentaux pour pouvoir exporter) ce qui les amène à terme à réduire le dumping et à favoriser une économie plus durable et plus viable : une prospérité économique. Cette organisation internationale nouvelle permet de redonner le pouvoir aux Etats sur ^{leur} ouverture commerciale. Ainsi en 2019, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont conditionné l'exportation et de cacao des firmes transnationales à une augmentation de 30% du salaire moyen (soit plus 30 centimes par jour et par travailleur). Une ouverture commerciale qui favorise la prospérité économique et sociale se doit donc d'être entre les mains du pouvoir étatique qui peut par la suite se regrouper internationalement.

Ainsi nous avons vu que l'ouverture économique peut être ambivalente. En effet, elle semble être un puissant vecteur de prospérité : tant économique que sociale. Cependant, malgré tous les bénéfices qu'un pays peut en retirer, elle reste incomplète voire même nocive pour la prospérité du pays dans certains cas. Cela montre que l'ouverture commerciale est une condition nécessaire mais insuffisante à la prospérité économique et sociale d'un pays. Pour pouvoir jouir de façon optimale de l'ouverture commerciale, il y a donc des conditions et la plus importante d'entre elle l'intervention étatique orientée vers les besoins de l'économie : la seule ouverture ne suffit pas, pour engendrer un processus durable.

Cependant, nous pouvons nuancer l'intervention étatique d'un point de vue international. En effet, à mesure que la mondialisation s'effondre le modèle de coopération mondiale perd de plus en plus d'attractivité. Face au "Sol de spaghetti" (BATTAGLIA) des relations internationales, ne doit-on pas privilégier la régionalisation ? L'ouverture écono commerciale entre pays proche géographiquement ne permet-elle pas d'assurer la prospérité économique et social des pays ?

